

ETRE OU NE PAS ÊTRE WALLON ?

(DANS LE CADRE DE LA CÉLÉBRATION DES 70 ANS DU MOUVEMENT WALLONNE)

Pirotte Jean

Commémorer, c'est faire mémoire du passé, se réjouir des résultats acquis et des heures de fidélité à un idéal, mais c'est aussi être apte à reconnaître des carences et des échecs. Commémorer, c'est encore situer le présent et les exigences actuelles par rapport aux continuités et aux ruptures : comment situer son action dans un monde qui a changé et qui se transforme tous les jours ? Commémorer, c'est enfin se réapproprier sa mémoire pour construire les fidélités de demain. Plus que jamais, en ces temps où le délitement de l'État belge est entré dans une phase cruciale, la question se pose : Comment être Wallon aujourd'hui ?

Commémorer, c'est aussi prendre le temps de se poser, de formuler des analyses détachées et sereines des situations passées et présentes. Célébrer 70 années de militantisme au service de la prise de conscience wallonne, implique que l'on s'interroge en toute lucidité : qu'est-ce qui, aujourd'hui, fait obstacle à l'avènement d'une Wallonie consciente de son existence et ouverte sur le monde, à l'émergence d'un peuple wallon intégrant, dans une dynamique harmonieuse, les grandes heures du passé et un combat pour l'avenir ? C'est ce que nous allons tenter maintenant : sans faux-fuyants, évaluer le mental des Wallons face à leur propre image, face à leurs doutes, face à leur destin : Etre ou ne pas être Wallon, là est la question.

A. Héritages historiques

1. Des populations mixtes. — Comme toutes les populations du monde, celles vivant sur le sol de l'actuelle Wallonie sont issues de migrations anciennes ou plus récentes. Les vieux fonds celtiques et gaulois ont été bouleversés par l'arrivée des Romains depuis César, chamboulés ensuite par les vagues des grandes migrations germaniques et autres depuis le 4^e siècle avec, notamment, l'arrivée des Francs. Inutile d'insister sur les autres brassages ultérieurs, notamment les panachages de gènes des différentes armées bourguignonnes, espagnoles, autrichiennes, françaises, hollandaises et autres qui se sont croisées sur ces régions. Ou sur les migrations plus récentes, italiennes, polonaises, turques, congolaises ou maghrébines, légitimement constitutives de cette Wallonie d'aujourd'hui. De quoi faire sourire des lieux communs ethnocentrés exaltant la « latinité » des populations wallonnes !

2.

S'il fallait définir une « spécificité » wallonne, elle serait à chercher du côté des interpénétrations culturelles qui ont fait de la Wallonie un espace de romanité sans doute, mais un espace béant, ouvert sur de nombreux horizons. La Wallonie diffère-t-elle en cela des régions voisines ? Pourtant, quelles que soient les disparités d'origine, quelles que soient les diversités régionales importantes entre un Ardennais, un Gaumais, un Tournaisien, un Liégeois ou un Namurois, il est évident qu'un « vivre ensemble » séculaire sur un territoire commun assez restreint a

façonné des habitudes, a créé des environnements culturels partagés. Entendons par environnements culturels les divers types de réponses apportées par ces groupes à leurs problèmes de tous les jours, afin de se créer un demain, l'ensemble des formes acquises de comportement dans les sociétés humaines pour s'adapter aux conditions climatiques, physiques, économiques et politiques.

2. Un espace de romanité. — Aucune frontière naturelle ne délimite l'espace wallon. Aucune caractéristique géographique ne lui confère une unité naturelle évidente. Aucune frontière politique ancienne ne correspond à ce territoire, si ce n'est que, au hasard des partages et des successions princières, le Lothier créé en 959 dans le cadre de l'empire germanique a préfiguré, mais de façon éphémère et très approximative l'actuelle Région wallonne.

En dépit de cette porosité à tous les vents et de ces influences innombrables, l'espace géographique de l'actuelle Wallonie présente une caractéristique essentielle, héritage maintenu à travers vingt siècles : cet espace est l'avancée la plus extrême de la latinité au nord, avancée qui s'enfonce comme une corne dans les zones de langue germanique. Flous depuis les grandes migrations germaniques, les contours de cet espace de romanité se sont précisés au fil des siècles pour se stabiliser autour de l'an mil. Cette apparente unité romane masque toutefois une diversité, puisque plusieurs dialectes wallons au sens strict recouvrent quelque 70 % de la carte de la Wallonie politique actuelle : le reste est le domaine d'autres familles dialectales romanes (le picard à l'ouest ; le lorrain et le champenois au sud), avec quelques franges germanisantes (région germanophone à l'est ; région francique au sud-est). Il est vrai qu'au 20^e siècle le triomphe du français, grâce notamment à la scolarité obligatoire, a soudé cet ensemble en gommant les diversités dialectales. La persistance, à travers vingt siècles, de cette pointe de romanité comme une presqu'île au milieu de masses germanisantes est d'autant plus significative qu'elle s'est produite, sauf exceptions, en dehors de l'influence politique française.

Il faudra attendre le clivage de la frontière linguistique par les lois de 1962-63, réforme exigée d'ailleurs par l'opinion flamande, pour que cet espace wallon acquière un début de réalité légale. C'est cette frontière ainsi fixée qui sera reconnue par la Constitution belge révisée de 1971 comme limite de la Région wallonne, avec les contestations que l'on sait.

3. Un nom pour les Wallons et leur espace. — Quels noms portaient ces habitants romanisés aux origines croisées, vivant dans cet espace ? Ces populations portaient des noms divers, mais étaient parfois désignées globalement depuis le Moyen-Âge en référence aux idiomes romans qu'elles parlaient. La *Chronique de l'abbaye de Saint-trond*, écrite en latin, l'atteste à plusieurs reprises à partir du début du 12^e siècle, en évoquant la langue romane, dite « wallonica » ou « gualonica » parlée par certains abbés de ce monastère. Remarquons que l'apparition de ce mot dans les textes se situe dans un contexte de différenciation culturelle : il fallait différencier certains abbés de St-Trond parlant des dialectes romans d'autres moines d'expression thioise.

Le mot « wallon » lui même eut au 13^e siècle plusieurs prédécesseurs proches : *walois*, *walesq*. Au 15^e siècle, le mot « wallon » est bien établi comme l'atteste, au cours des années 1470, la chronique de Jean Molinet, historiographe de Charles le Téméraire, mais il désigne au départ la langue romane que parlent les populations de la région ¹.

Quelle est l'origine de ce mot ? La toponymie et l'anthroponymie font remonter ses racines à plusieurs centaines d'années avant le 12^e siècle. Les étymologistes s'accordent pour le faire

¹ Voir Albert HENRY, *Esquisse d'une histoire des mots wallon et Wallonie*, Mont-sur-Marchienne, 3^e éd., 1990.

dérivé du mot « walha », nom que donnaient les populations germaniques à leurs voisins romanisés dont ils voulaient se distinguer. Ce mot « walha » serait entré dans le vocabulaire germanique ancien avant le 4^e siècle avant Jésus-Christ, alors qu'il servait à désigner les *Volcae*, peuple celte voisin des Germains établis près du Main. Il désigne en fait les Non-Germains. Il est intéressant d'observer que le nom même des Wallons n'est pas leur création propre, mais leur a été en quelque sorte imposé par leurs voisins germaniques comme marque distinctive. Peut-être, diront certains, avons-nous là une amorce de cette identité wallonne « en creux » que d'aucuns ont par ailleurs diagnostiquée. À relativiser toutefois, car les Wallons sont loin d'être les seuls à avoir reçu leur nom de leurs voisins ! On choisit rarement son nom, ce sont les autres qui vous l'imposent.

Il faut remarquer que les habitants des régions concernées ont jadis peu revendiqué eux-mêmes de pouvoir porter ce nom, si ce n'est lorsque se manifestait le besoin de se poser par rapport à d'autres, notamment en situation d'émigration. On pourrait citer deux exemples révélateurs. Le premier est celui des Églises wallonnes des Pays-Bas ou d'Angleterre, Églises réformées issues du Refuge, qui subsistent sous ce nom et qui descendent des migrations de réformés habitant les régions de langue romane et ayant fui aux 16^e et 17^e siècles l'intransigeance religieuse dans leurs contrées, notamment les Pays-Bas espagnols². L'autre exemple est celui des forgerons de nos régions qui émigrèrent au 17^e siècle dans l'Uppland suédois pour y implanter la méthode dite wallonne dans la métallurgie et participer à l'affirmation de la Suède comme grande puissance européenne du temps. Ces forgerons y étaient connus sous le nom de « Wallons », nom valorisé jusqu'aujourd'hui dans ce pays comme connotant le dynamisme et l'innovation.

Quant au mot « Wallonie », il est beaucoup plus tardif. S'il a des antécédents latins dans le vocabulaire ecclésiastique au 17^e, il ne fut utilisé sous la forme française qu'au 19^e siècle. Créé en 1844 par le magistrat François-Charles Grandgagnage, le mot « Wallonie » restera pendant quatre décennies encore confiné dans les milieux des amateurs de langage. C'est la revue de poésie symboliste lancée par Albert Mockel en 1886, *La Wallonie*, qui fera déborder ce nom dans les milieux littéraires ; il entrera à cette époque dans l'usage plus courant, s'imposant avec les débuts du mouvement wallon naissant dans un contexte polémique avec les premiers succès engrangés par le mouvement flamand. Officiellement l'espace wallon n'a son nom que depuis la réforme constitutionnelle de 1971, non pas toutefois sous le nom de Wallonie, mais sous l'expression un brin dévalorisante de « Région wallonne », le mot « région » charriant des connotations de provincialisme étriqué, clochemerlesque, alors que les entités constitutives de la plupart des États fédéraux dans le monde portent le nom d'États fédérés³.

4. Des institutions récentes. — Des institutions communes ? Les Wallons n'en auront pas vraiment pendant de nombreux siècles. Sans doute sont-ils globalement et théoriquement ressortissants de l'Empire germanique, mais assez vite le morcellement de cet empire les répartit dans des principautés diverses, dont celle de Liège. L'unification entreprise par les ducs de Bourgogne au 15^e siècle rassemble une bonne partie des habitants de la future Wallonie, dans un même conglomérat de principautés, mais Liège reste l'exception notoire, s'étendant sur plus d'un tiers de la superficie de l'actuelle région wallonne. Il est d'ailleurs assez curieux de

² Voir R.H. BOUDIN, « Les Églises wallonnes des Pays-bas comme lieux d'une mémoire religieuse », dans L. COURTOIS et J. PIROTTE (dir.), *Entre toponymie et utopie. Les lieux de la mémoire wallonne*, Louvain-la-Neuve, 1999, p. 175-185.

³ Voir Jean-Marie KLINKENBERG, « Enfin le temps des projets ? Quatre langages pour la Wallonie », dans L. COURTOIS, J. PIROTTE et C. SAPPIA (dir.), *Pour la Wallonie*, Louvain-la-Neuve, 2008, p. 51-61.

constater que durant l’Ancien Régime les Liégeois ne sont pas considérés comme des Wallons au sens politique, mais bien au sens linguistique ⁴.

Ce n’est qu’à partir du régime français de la Révolution et de l’Empire, entre 1794 et 1814, que pour la première fois depuis longtemps les populations de l’actuel périmètre wallon vivent sous un régime politique unifié. La brève période hollandaise (1815-1830) unira de nouveau les Wallons dans une réaction de rejet d’une politique vexatoire. Finalement, c’est le régime belge issu de la révolution de 1830 qui donnera aux populations le cadre institutionnel unitaire, d’où surgiront un siècle et demi plus tard les métamorphoses fédéralistes des dernières décennies.

Actuellement les institutions wallonnes existent depuis quatre décennies. Quel sera leur impact sur le renforcement du sentiment wallon ? Incontestablement, les institutions belges ont été le moteur du sentiment national belge qui a mis plus d’un siècle pour se constituer... avec il est vrai des fortunes bien diverses voire opposées entre la nord et le sud du pays. Il est vrai aussi que cette formation d’un sentiment belge avait trouvé de puissants adjouvants dans le romantisme national du 19^e siècle et dans les deux guerres mondiales sacralisant l’idée de patrie.

Combien de décennies faudra-t-il aux institutions wallonnes pour créer chez les Wallons une conscience d’exister ? Les crises politiques des trois dernières années ont fait beaucoup pour aider les Wallons à faire leur deuil de l’État belge en renforçant le sentiment wallon. Ces pannes répétitives des institutions fédérales depuis 2007 démontrent aux populations que les institutions wallonnes continuent à fonctionner et donnent satisfaction. Posons maintenant quelques questions sur des réalités qui font écran entre les Wallons et leur propre image.

B. Les écrans

Si l’on fait le point sur cette image de la Wallonie qui n’émerge que timidement au 20^e siècle, on constate que les vides et les pleins se succèdent et se balancent. Les pleins sont évidents : la Wallonie possède son espace propre, une population vivant dans des environnements culturels communs, un héritage linguistique commun roman maintenu à travers les siècles, un nom qui a fini par s’imposer et, depuis quatre décennies, des institutions.

Que manque-t-il alors à cette image ? Où se situent les creux ? Ils sont béants, tous à rechercher du côté de la symbolique. On a parfois cru diagnostiquer une amnésie chez les Wallons. Le peuple wallon serait-il coupé de sa mémoire ? Des mécanismes plus ou moins inconscients, complexes et malaisés à définir, ne sont-ils pas à l’œuvre pour occulter le patrimoine wallon ? Le Wallon ignorerait par exemple les richesses de l’orfèvrerie mosane des 12^e et 13^e siècles, la brillante école musicale qui va de Lassus à Guillaume Lekeu ou encore l’apport des littérateurs et peintres, hennuyers notamment, au courant surréaliste. Quels mécanismes d’occultation sont en œuvre lorsque, par exemple, un Wallon se plonge avec délice dans des œuvres régionalistes, provençales ou suisses, comme celles de Giono ou de Ramuz, mais ignore tout de l’existence d’un Jean Tousseul, dont les amples fresques atteignent pourtant l’universel.

Il est évident que, pour maintenir une cohésion entre ses membres, une société a besoin de ressources symboliques, de mythes fondateurs, d’un ensemble de représentations susceptibles d’intégrer les individus à un système de valeurs collectives. Posons quelques questions sur les

⁴ Voir Jean STENGERS, «Depuis quand les Liégeois sont-ils des Wallons ? », dans H. HASQUIN (dir.), *Hommages à la Wallonie. Mélanges M.A. Arnould et P. Ruelle*, sous la dir. de, Bruxelles, 1981, p. 431-447.

faiblesses de cette image dynamique de la Wallonie, les sept péchés capitaux qui handicapent son existence symbolique ⁵.

1. Un détournement flamand ? — Y aurait-il un détournement flamand ? C'est un fait que la construction de l'histoire de Belgique a donné la part belle à la Flandre prestigieuse. L'enseignement, dans l'école devenue obligatoire en 1914, d'une histoire de Belgique n'a guère contribué à la connaissance du patrimoine wallon dans les générations formées avant le troisième quart du 20^e siècle. Le passé des provinces wallonnes, de la principauté de Liège ou des comtés de Namur et de Hainaut était laissé dans l'ombre.

Dans sa *Lettre au roi* publiée en 1912, Jules Destrée avait protesté contre ce qu'il appelait le « vol » d'une partie du patrimoine wallon par une utilisation abusivement extensive du mot « flamand » ou « école flamande ». Son combat, de même que celui du philologue liégeois Maurice Wilmotte, portait sur l'ambiguïté longtemps entretenue par l'usage de l'adjectif « flamand », servant depuis la Renaissance à désigner les productions culturelles de l'ensemble des Pays-Bas, l'actuelle Wallonie comprise. Quels que soient ses fondements historiques, cet usage ne correspond plus à la façon actuelle de s'exprimer. Ce combat a-t-il perdu de son actualité ? Pas totalement semble-t-il car, à titre d'exemple, les musiciens hennuyers de la Renaissance, les Roland de Lassus, Dufay et autres, sont régulièrement annexés à la *Vlaamse musiek*. On parle aussi parfois des tapisseries « flamandes » de Tournai.

Mesquinerie, dira-t-on, pour qualifier l'attitude de ceux qui fustigent de tels écarts de langage. L'art ne connaît pas de frontière et la beauté est universelle. Peu importe l'étiquette, seule compte la qualité artistique et ce serait étroitesse d'esprit que de se livrer à des dosages tatillons. Toutefois, il est aisé d'observer que les débordements de langage ne s'opèrent jamais que dans un seul sens et que, à la longue, s'accréditerait facilement l'idée que la Wallonie est un désert culturel.

2. L'écran belge ? — La Belgique ferait-elle écran à la visibilité wallonne ? L'attachement d'une large partie de l'opinion wallonne au projet belge est connu. Pour de nombreux Wallons, le symbolique prestigieux auquel on aime se rattacher, la mythologie fondatrice restent liés à la patrie belge, sa monarchie, sa capitale, ses fleurons culturels. D'ailleurs, on ne peut guère considérer les Wallons comme les moteurs principaux des mutations institutionnelles de la Belgique au cours du demi-siècle écoulé. Face aux exigences flamandes pour une autonomie accrue, beaucoup de Wallons, nostalgiques de la Belgique unitaire, ont joué le rôle de frein.

Alors qu'un grand nombre de Flamands se montraient soucieux de promouvoir leur héritage, beaucoup de Wallons, par contre, rapportaient à la Belgique tous les éléments de leur patrimoine. Maintenant encore, les Wallons accolent assez spontanément l'épithète « wallon » aux entreprises en difficulté, à la « malgouvernance » ou aux séquelles douloureuses de leur passé industriel, mais rarement aux exploits des sportifs, aux inventions des savants, aux œuvres des artistes, qui viennent ainsi enrichir le patrimoine belge. Les médias reflètent souvent cet usage et contribuent à l'ancrer davantage, malgré l'existence actuelle d'une réalité politique wallonne. Tout comme les exportateurs vendant du « belge » (mode belge, fromage belge, bœuf blanc-bleu belge), on observe aussi que les milieux culturels cultivés tiennent souvent au

⁵ Voir Jean PIROTTE, « Un imaginaire aux contours incertains. L'identité wallonne du 19^e au 20^e siècle », dans J. PIROTTE et L. COURTOIS (dir.), *L'imaginaire wallon. Jalons pour une identité qui se construit*, Louvain-la-Neuve, Fondation Wallonne P.-M. et J.-F. Humblet, 1994, p. 23-40. Voir aussi Jean PIROTTE, « Carences et atouts de l'identité wallonne », dans *Oser être wallon*, Gerpinnes, Éditions Quorum, 1998, p. 9-27.

label « belge » et tendent à effacer, comme signe d'un provincialisme étriqué, toute référence à la Wallonie. Corrélativement, peut-être un certain complexe, provincial diront certains, s'est-il développé par rapport à la capitale belge. Observons toutefois que, depuis les sursauts politiques des trois dernières années, un nombre de plus en plus grand de Wallons commencent à faire leur deuil d'un État belge dont le sort apparaît de plus en plus incertain. Le sentiment d'appartenance wallonne s'en trouvera-t-il renforcé ? Sans aucun doute !

En bref, le faible niveau de la « conscience » wallonne s'allie souvent à une attitude naturelle de réserve des Wallons pour laisser dans une ombre pudique leurs créations. Toucherions-nous ici à une « spécificité » wallonne ?

3. Une Wallonie soluble dans la Communauté française ? — Ce rapport à la Belgique et à Bruxelles nous amène au débat qui a opposé depuis les années 1980 les partisans d'un épanouissement wallon aux partisans de la Communauté française de Belgique, avec en toile de fond ce choix à opérer entre, d'une part, une visibilité culturelle de la Wallonie et, d'autre part, une primauté accordée à une vie culturelle plus prestigieuse dans la capitale de la Communauté française de Belgique.

Nées toutes deux comme des sœurs siamoises des accouchements constitutionnels laborieux de l'année 1971 et des lois d'application de 1980, la Région wallonne et la Communauté française de Belgique apparurent très tôt comme des rivales, inextricablement soudées l'une à l'autre. Cette dualité institutionnelle n'était pas faite pour clarifier le paysage symbolique d'une Wallonie en mal de compréhension d'elle-même. De telles institutions qui devraient concourir à la construction symbolique de la Wallonie, la desservent en fait. En effet, si les questions économiques sont du ressort de la Région wallonne, le domaine culturel est de la compétence d'une autre institution, la Communauté française. Or, ni les territoires ni les intérêts de ces deux institutions ne se recouvrent entièrement.

La Communauté française de Belgique, indépendamment du lien nécessaire de solidarité qu'elle préserve entre les régions wallonne et bruxelloise, entretient un dessein culturel mort-né. Cette institution exprime en fait la visée des héritiers de la bourgeoisie de 1830 qui a jadis construit l'État belge unitaire sur une base francophone. Les Flamands ayant refusé de s'intégrer à ce modèle, la Communauté française poursuit le rêve belge sans eux. Cet État résiduaire compte ainsi une capitale, Bruxelles, et une province, la Wallonie, dont le nom et les aspirations s'effacent. L'establishment francophone a secrété son idéologie : la « belgitude », courant lancé au cours des années 1970 dans les milieux bruxellois francophones. Représentation fourre-tout et narcissique, fonctionnant à usage exclusif de la partie francophone de la Belgique, cette « belgitude » n'est qu'un concept de repli qu'après inventaire on peut qualifier de chimérique !

Rapidement, il est apparu que cette situation portait préjudice à la Wallonie et handicapait son épanouissement. Dépourvue de compétences culturelles, la Wallonie est ainsi privée de son capital symbolique pour se construire une image valorisante et dynamique. La Wallonie devient ainsi seulement perceptible par les avatars d'une laborieuse reconversion économique et nullement par les fleurons de son savoir-faire passé et présent. Pour une société, la possibilité de retrouver sa capacité de créer et la maîtrise de son avenir passe par la construction d'une image d'elle-même intégrant de façon cohérente, passé, présent et visions d'avenir. On peut réfléchir à un principe d'Antonio Gramsci, pour qui il ne peut y avoir de prise de pouvoir politique sans prise préalable du pouvoir culturel.

En 1983, le *Manifeste pour la Culture wallonne* a dénoncé clairement cette situation aliénante. Ses voix furent couvertes par celles de l'establishment de la « belgitude ». Vingt ans plus tard, le nouveau *Manifeste pour une Wallonie maîtresse de sa culture, de son éducation et de sa recherche* fut victime en 2003 d'une occultation analogue de la part de l'establishment de la « belgitude ».

4. Un héritage socio-économique traumatisant ? — Les difficultés économiques que traverse la Wallonie depuis quatre décennies renforcent un sentiment d'infériorité quand elles ne créent pas une véritable culpabilité face à une « Belgique à deux vitesses ». Dans son autostéréotype, le Wallon intègre facilement des appréciations négatives sur un manque de dynamisme, appréciations historiquement injustes puisqu'elles ne tiennent pas compte des problèmes épineux rencontrés par la reconversion économique et qu'elles gommant le siècle et demi d'essor industriel au cours duquel la Wallonie fit la prospérité de la Belgique. Les médias flamands récriminent depuis vingt ans sur des transferts de richesses entre le nord et le sud au profit de la Wallonie, mais on comptabilise plus rarement les transferts qui s'opérèrent jadis en sens inverse à l'époque de la grave crise que traversèrent les régions flamandes au 19^e siècle ⁶

Un passé industriel prestigieux, mais aussi douloureux sur le plan social, a marqué les mentalités wallonnes. Il a également laissé des traces dans le paysage, stigmates encore visibles d'un déclin. Ces empreintes dans le paysage, loin de se transformer en cicatrices glorieuses qu'exhiberait le héros sorti vainqueur de l'épreuve de la reconversion, sont un rappel constant de l'échec et une invite à l'oubli. Faut-il oublier le « pays noir », comme on le préconisait voici quelques années à Charleroi, ou l'intégrer à une image dynamique nouvelle ?

Plus globalement, une culture régionale dynamique apparaît-elle comme un atout ou comme un frein pour le développement économique ? Avec le choc des crises politiques des trois dernières années, les mentalités wallonnes commencent à apprivoiser l'idée d'un possible éclatement de l'État belge, laissant les Wallons seuls devant leurs responsabilités. « Et pourquoi pas ? », entend-t-on dire de plus en plus, dans un discours rompant avec le fatalisme. Les économistes ont mis en évidence le lien entre le développement et les facteurs culturels et mentaux. Les régions ayant le plus développé leur identité régionale, comme la Catalogne et la Flandre, ont connu un épanouissement de leur économie. Les Wallons, souvent ignorants de leur passé et des potentialités créatrices de leur région, peuvent-ils en donner une image positive et attractive ? Pourrait-on espérer qu'un renouveau économique vienne fleurir comme par hasard au milieu d'une population qui ignorerait tout de son passé et de ses potentialités ?

5. Langue du peuple et culture des élites ? — La problématique des langues parlées en Wallonie mériterait d'être mieux abordée afin d'expliquer l'attitude des Wallons par rapport à la culture écrite. Dans la situation de diglossie que vivait la Wallonie depuis des siècles, une partie non négligeable de la population n'avait qu'un accès limité à la langue que maîtrisaient les nantis de la culture et du pouvoir. Entendons par diglossie, avec les sociolinguistes, une situation de coexistence de deux langues entre lesquelles s'établit une hiérarchie fonctionnelle. La diglossie wallonne fut caractérisée par l'emploi simultané de deux langues : l'une, le wallon (ou les autres dialectes endogènes romans [picard, lorrain et dans une moindre mesure champenois], ou

⁶ Voir Michel QUÉVIT, *Les causes du déclin wallon. L'influence du pouvoir politique et des groupes financiers sur le développement régional*, Bruxelles, 1978, et ID., *La Wallonie : l'indispensable autonomie*, Collection Minorités, Paris, 1982. Voir aussi : Francis BISMANS, « Une odyssée économique », dans Freddy JORIS (éd.), *Wallonie. Atouts et références d'une Région*, Namur, 1995, p. 145-175 ; Ph. BOVEROUX, P. GILISSEN et F.-L. THOREAU, *50 ans d'histoire économique de la Wallonie*, Liège, 2004.

germaniques [dialectes franciques]), langue peu unifiée utilisée dans la sphère des rapports familiaux ; l'autre, le français, langue unifiée et de rayonnement supérieur, se superposant aux langues endogènes, pour les communications officielles. Évidemment, comme partout ailleurs, le peuple n'utilisait dans ses contacts quotidiens ni le langage officiel des chancelleries, ni la langue raffinée des poètes, ni les idiomes complexes ou techniques des philosophes et des savants. En outre, dans nos régions, le peuple parlant wallon n'avait souvent qu'une compréhension imparfaite de la langue des classes supérieures s'exprimant en français.

Ce hiatus est important et l'on peut se demander si les historiens ont perçu la portée de cette aliénation. A-t-on déjà tenté de mesurer de quel poids pesa naguère sur la créativité culturelle wallonne cette situation de rupture entre un peuple et ses élites ? La nécessité de changer de langue pour accéder à la culture et au pouvoir, se combinant avec les développements de l'enseignement en français, aboutit à une régression nette au 20^e siècle du wallon parlé. Dans la pratique quotidienne, jusqu'au milieu du 20^e siècle, l'école a contribué à inhiber les Wallons depuis l'enfance en réprimant les expressions et accents régionaux comme incorrects, voire indécents. Les parlers wallons ont depuis un siècle entamé une vie souterraine, se réservant le monde de l'intimité et s'effaçant d'eux-mêmes dans les domaines publics ou culturels.

Le wallon finira-t-il par disparaître de la constellation des langues parlées ? Il y a plus d'un siècle que sa mort est annoncée, mais à l'occasion il sait faire preuve de vitalité. Pourtant, malgré l'appui peu efficace que lui a accordé en 1990 la Communauté française par son décret sur l'emploi des langues régionales reconnues comme patrimoine culturel⁷, l'emploi du wallon régresse. Chaque fois que dans le monde une langue s'éteint, c'est évidemment une vision du monde qui disparaît avec elle. Sur le long terme, comment mesurer l'impact de cet abandon sur la créativité wallonne ? Peut-on évoquer ici un phénomène de déculturation ? Ne pas laisser s'éteindre la mosaïque des langues parlées et des richesses culturelles qu'elles véhiculent devrait être un objectif du modèle européen.

Une chose est certaine : cette « Wallonitude » souterraine, presque honteuse, ne contribue évidemment pas à la construction d'une image compacte et altière. Les historiens ne démentiront pas le rôle que joua dans la construction de la nation flamande le combat pour la langue (*De Taal is gansch het volk*). L'identité catalane se forgea aussi autour de la langue. Quant aux Wallons, ayant depuis longtemps, *de facto*, rejeté l'idée d'ériger leurs idiomes régionaux en langue officielle de leur communauté pour adopter une grande langue internationale de culture, ne se trouvent-ils pas en définitive pénalisés dans l'État belge par rapport aux Flamands, ayant eux conservé leurs parlers locaux pour les unifier et promouvoir ainsi leur langue propre hissée au niveau de langue de culture ? Sans doute ne peut-on abolir le passé, mais il est légitime de poser certaines questions.

On pourrait sur ce terrain de l'expression linguistique se poser bien d'autres questions, comme celle de la gêne longtemps ressentie par les classes moins cultivées de Wallonie, maîtrisant moins bien le français oral et mal à l'aise face à des interlocuteurs français. Ce sentiment d'« insécurité linguistique » a fait l'objet de nombreuses enquêtes des sociolinguistes de l'UCL.

⁷ Décret relatif aux langues régionales endogènes de la Communauté française, 14 décembre 1990. Voir *Moniteur belge*, 1^{er} février 1991. Article 1^{er} : « La Communauté française de Belgique reconnaît en son sein la spécificité linguistique et culturelle de ceux qui usent à la fois d'une langue régionale endogène et du français, langue officielle de la Communauté ». Article 2 : « Les langues régionales endogènes font partie du patrimoine culturel de la Communauté ; cette dernière a donc le devoir de les préserver, d'en favoriser l'étude scientifique et l'usage, soit comme outil de communication, soit comme moyen d'expression ».

6. Un centre de la création wallonne ? — La conscience wallonne n'a-t-elle pas souffert de ne pas avoir sur le territoire wallon une capitale culturelle incontestée ? Peut-être la Wallonie est-elle à ce point de vue un cas particulier. Sans négliger le rayonnement de Liège au Moyen-Âge, à ces époques où elle portait fièrement le nom d'Athènes du Nord, sans minimiser non plus sa vocation culturelle par la suite, il faut reconnaître que cette ville ne joua pas un rôle de pôle d'attraction culturelle unique pour la Wallonie. Il est vrai aussi que Liège a joué un rôle de premier plan pour la littérature et la philologie wallonnes.

Par contre, dans beaucoup de domaines, les centres moteurs de la recherche et de la création culturelle par des Wallons se situaient hors des frontières de la Wallonie. À l'extérieur de l'aire wallonne, Bruxelles apparaissait comme un lieu de ralliement des créateurs wallons... Bruxelles, cette ville que les Wallons crurent longtemps leur, cette capitale où ils n'hésitèrent jamais à investir au temps où le nationalisme belge avait le vent dans les voiles. Autre lieu extérieur : Leuven avec son université fut jusque dans les années 1970 le cordon nourricier d'une partie de l'intelligentsia wallonne. Et que dire de Paris, capitale vers laquelle se tournaient volontiers les yeux des Wallons, fascinés par le prestige culturel de la France ? C'est à Paris que César Franck compose ses grandes œuvres et règne sur la musique de son temps, qu'Adolphe Sax invente sa famille de saxophones, que Simenon se fait connaître par ses romans autant que par ses frasques avec Joséphine Baker, qu'Étienne Lenoir, de Mussy-la-Ville, met au point en 1862 une voiture automobile mue par un moteur au gaz. La réussite culturelle se paie souvent en termes d'exode. Cette attraction d'une grande capitale est sans doute explicable pour valoriser les talents. Toutefois, allant au-delà de cet attrait légitime, certains partisans d'un élitisme culturel francophile sont allés jusqu'à nier l'existence même d'une culture wallonne... comme s'il existait au monde des peuples sans culture.

Ici une mise au point s'impose. Il faudrait dépasser le concept élitiste de culture entretenu dans la société bourgeoise d'hier, concept centré sur la jouissance des grandes œuvres de l'art et de l'esprit et sur la transmission d'un type de connaissances générales fournissant les codes de l'ascenseur social. Tout autant que les fleurons de la créativité d'hier et d'aujourd'hui, le domaine culturel englobe toutes les adaptations des groupes humains aux conditions physiques, les types de réponses apportées par ces groupes à leurs problèmes quotidiens, afin de se créer un demain. La culture doit donc s'entendre, au sens plus anthropologique, comme « l'ensemble des formes acquises de comportement dans les sociétés humaines ». La culture doit également s'entendre en termes de projet, pour une société riche de son histoire, mais aussi soucieuse de se projeter dans un avenir. Nous touchons ici tous les environnements humains y compris la culture matérielle et l'on perçoit le lien fort avec l'organisation de la société.

Le drainage des créateurs wallons vers ces centres extérieurs explique peut-être bien des choses dans la situation de la Wallonie. On ne peut éluder la question : Quelles furent les conséquences sur la création wallonne de ce mouvement centrifuge vers des capitales culturelles extérieures ? En un sens, ne peut-on pas dire que les points de repère de l'imaginaire wallon ont été posés en dehors du vécu wallon, voire en méprisant celui-ci comme une réalité mesquine ?

7. Un mouvement wallon indécis et divisé. — La septième et dernière question que nous poserons concerne les indécisions et les divisions des mouvements de prise de conscience wallonne. Cette prise de conscience est née petitement vers la fin du 19^e siècle dans le contexte des polémiques virulentes contre les revendications du mouvement flamand. Le mouvement wallon a longtemps hésité entre deux objectifs : d'une part, la prise en main de son destin propre ; d'autre part, la défense d'une Belgique unie contre les assauts des flamingants perçus comme diviseurs de cette patrie belge dont, à l'époque, la Wallonie était le brillant moteur

économique. Ce n'est que peu à peu, au fil du 20^e siècle, lorsque le fait flamand est devenu plus évident et plus inéluctable, que l'idée d'une « séparation administrative » comme on l'appelait alors fait son chemin.

L'histoire du mouvement wallon est jalonnée de fractures, alors que le mouvement flamand, également divisé entre tendances, a eu la sagesse de revendiquer sur base de plate-forme commune, en mettant à chaque succès la barre plus haut. En conséquence, morcelés en chapelles, incapables de s'en tenir longtemps à une plate-forme commune, les mouvements wallons n'ont pas réussi à prendre vraiment racine dans la population avant les années 1960. Par la suite, dans les années 1960, celles du déclin de la grande industrie wallonne, ces mouvements se centrent sur l'obtention d'une capacité décisionnelle en matière économique. Ces années marquent un tournant, mais une bonne partie de l'opinion wallonne, comme on l'a démontré plus haut, reste fascinée par le projet Belge.

Aujourd'hui qu'est créée la Région wallonne dans un État belge devenu fédéral, les dissensions ne désarment pas : entre partisans du tout aux régions et adeptes du tout aux communautés ; entre régionalistes wallons et indépendantistes ; entre régionalistes et militants pour un rapprochement avec la France. Une plate-forme commune serait pourtant aisée à dessiner : quel que soit le cadre politique futur, faire de la Wallonie une région cohérente et dynamique en valorisant au mieux les potentialités réelles d'autonomie que donnent les institutions actuelles et celles que les réformes en cours donneront nécessairement dans une Belgique qui s'évapore. L'observateur peut s'interroger : Quand cesseront ces combats stériles et inopportuns tant que la Wallonie ne jouit pas de la plénitude de ses moyens ni d'une reconnaissance plus épanouie de la part des Wallons eux-mêmes ?

Conclusion

Revenons à notre interrogation de départ : Etre ou ne pas être Wallon ? Là est bien la question. La réponse sera donnée par les Wallons eux-mêmes. Les « identités » collectives ne sont pas des données de nature, elles sont des constructions volontaristes, toujours multiples et mouvantes. Bien sûr, les populations wallonnes ont un nom, un espace propre, des institutions, elles ont généré leurs environnements culturels de base. Toutefois, dans le domaine symbolique, le déficit est béant et c'est à combler ce déficit que le militantisme wallon devrait prioritairement s'atteler. Nous venons de passer en revue les mécanismes d'occultation qui gênent la visibilité de la Wallonie, les sept péchés capitaux qui empêchent la Wallonie de se voir elle-même, de se regarder en face. La Wallonie semble amputée de ses ressources symboliques, privée d'elle-même, en un mot, aliénée. Cette aliénation se perçoit dans les hypothèses qui resurgissent en temps de crise : reconstituer un État Belgique francophone par soustraction de la Flandre.

La Wallonie est maintenant contrainte d'émerger dans les domaines institutionnels et économiques, dans un contexte difficile qui l'a fait douter d'elle-même. Si donc la Wallonie veut émerger, devenir une région dynamique, elle doit savoir qui elle est, travailler activement son image de marque, son mental, développer un ensemble de représentations susceptibles d'intégrer les individus à un système de valeurs collectives. N'évoquons pas ici les accusations de repli par lesquelles les tenants de la belgitude tentent de culpabiliser les Wallons. N'évoquons pas non plus le spectre répugnant du nationalisme obtus et agressif : seul un projet de société ouvert aux citoyens de toutes origines pourra se révéler mobilisateur.

La Wallonie aura une image forte, valorisante, dynamique et ouverte si les citoyens, les décideurs politiques, économiques, socio-culturels sont déterminés à collaborer à sa

construction. Sinon, la Wallonie restera une image en creux, les Wallons un peuple frappé d'amnésie, d'aliénation. J'emploie ce mot « aliénation » au sens du philosophe allemand Hegel et, à sa suite, de Feuerbach et Marx, pour désigner l'état de l'être humain en tant que dépossédé de lui-même et projetant hors de lui ce qu'il possède de meilleur en son être. Si les Wallons ne veulent pas se définir comme tels, ils seront inévitablement ce que d'autres veulent qu'ils soient.

La Wallonie n'existera que si les Wallons prennent conscience d'une nécessité de la faire advenir. À moyen terme, les évolutions en cours nous dirons si l'avenir wallon doit se dessiner dans le contexte d'une autonomie accrue dans un État belge dégraissé, ou encore dans le cadre d'une indépendance plus radicale ou, enfin, dans la recherche d'un adossement à la France.

Ce n'est toutefois pas cette question qui se pose aujourd'hui, mais bien : Les Wallons entreront-ils dans la voie d'une autonomie accrue avec enthousiasme ou en se bouchant le nez ? Saisiront-ils cette opportunité de construire une Wallonie plus épanouie, une *res publica* wallonne libérée des complexes de déclin, ouverte, « poreuse à tous les souffles du monde » ? Jusqu'à un passé récent, les Wallons ont fait preuve de créativité intellectuelle et de combativité dans les luttes sociales. Pour réinventer un « vivre ensemble » démocratique, rien ne nous permet de douter d'une Wallonie qui vibre et palpite, d'un peuple qui lutte et se bat.

Le moment est venu de crier aux Wallons ces vers de Paul Valéry : « Debout ! [...] Le vent se lève !... Il faut tenter de vivre ! »⁸

■

⁸ *Le cimetière marin*, Paris, Gallimard, 1920.